

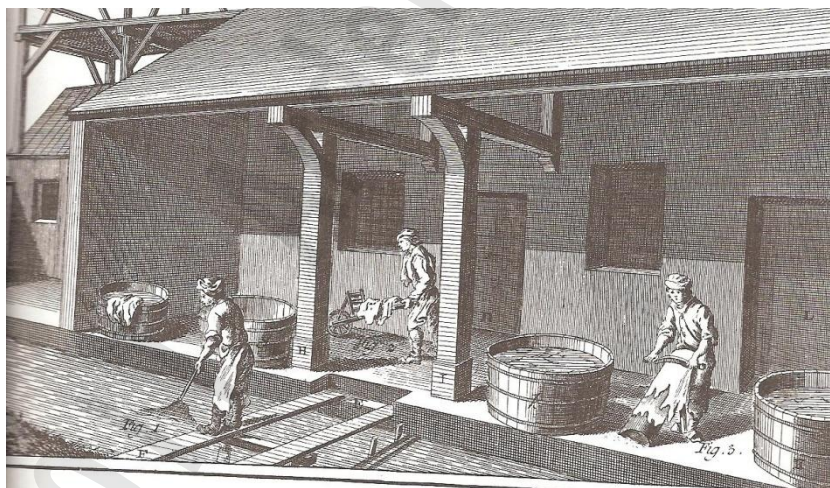
Les vieux métiers : le travail du cuir

Par Claudette Picot

La chicorée est utilisée en pharmacie depuis l'Antiquité : elle est citée sur un papyrus datant de 6000 ans ; les vertus naturelles de sa fleur, sa feuille et sa tige étaient enseignées en Chine, en Grèce, à Rome avant d'être connue en Europe.

Au XVII^e siècle, les tanneries ardennaises étaient très réputées, bien au-delà des frontières du royaume. Les chênes poussant en quantité dans les forêts, nombreux étaient les « *peleux* » qui décollaient les écorces, les séchaient, les vendaient en fagots ou en sacs aux moulins à écorces ; elles étaient ensuite broyées et transportées par bateaux jusqu'aux tanneries installées tout au long des cours d'eau : Meuse, Aisne...

Il fallait en effet beaucoup d'eau pour le nettoyage et le traitement des peaux. Celles-ci étaient livrées aussitôt l'équarrissage, salées pour être conservées, puis lavées dans le courant. Ensuite, dans un bain de lait de chaux, avait lieu l'ébourrage et l'épilage par couteau émoussé, puis l'écharnage au tranchet pour éliminer les graisses et débris de chair, enfin le lissage à la pierre de grès. Après un bain de déchaulage, les peaux nettoyées étaient prêtes pour le tannage dans des cuves contenant le tan qui les rendait imputrescibles. Elles y séjournaient un long moment : une peau de bœuf nécessitait de 15 à 20 mois de traitement. Pour un quintal de cuir, il fallait une demi-tonne d'écorces de chêne.



Le tanneur

Il existait des règlements sévères pour la fabrication des cuirs et peaux qui étaient contrôlés ; les tanneurs prêtaient serment et si le travail était mal fait, de fortes amendes étaient édictées par les contrôleurs.

Les tanneries les plus réputées subsistèrent jusqu'en 1900.

GIVET

En 1702, un fabricant de Namur, Bertrand WESPIN, est appelé par le gouvernement français pour établir une manufacture de cuirs à Givet. Son arrière-petit fils la dirige sous l'Empire. Une de ses filles a épousé LESCUYER, tanneur à Mézières. En 1840, le registre d'atelier nous donne la liste des patrons-tanneurs : BIDOU Louis, ROBSON François, WILQUIN, FENEAU, DONEAU, THIRY, ROUSSEAUX.

En 1848, 250 ouvriers-tanneurs et corroyeurs y travaillent. En 1900, il reste 7 tanneurs dont HENRION et BAUFEIST.

CHARLEVILLE

Les ouvriers-tanneurs travaillaient en bord de Meuse, en bas de la place du Sépulcre : les peaux étaient entassées sur des pontons au-dessus de l'eau. L'abattoir du Vieux-Moulin les amenait directement sur place.

En 1770, 20 ouvriers y travaillent. En 1780, Jacques LHOSTE s'y établit. A sa mort en 1808, son fils Anselme reprend l'affaire.

MEZIERES

Il y avait une cinquantaine de maîtres-tanneurs au faubourg de Pierre. Les pièces étaient contrôlées au sortir des fosses et frappées d'un « fer à la tête ».

Les cuirs de Mézières étaient vendus en Picardie, en Champagne, en Lorraine.

REVIN

Les tanneries étaient importantes et on peut encore y voir quelques cuves qui ont subsisté.

RETHEL

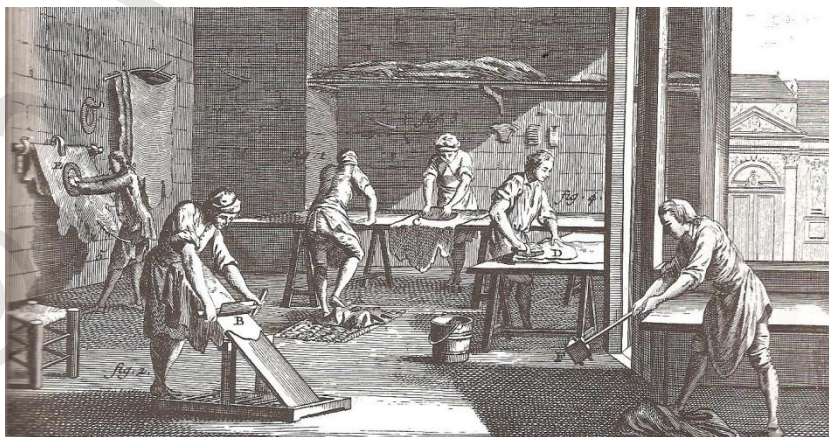
En 1770, on comptait 60 ouvriers-tanneurs

BUZANCY

On y travaillait pour les cordonniers et les bourreliers des alentours.

ATTIGNY

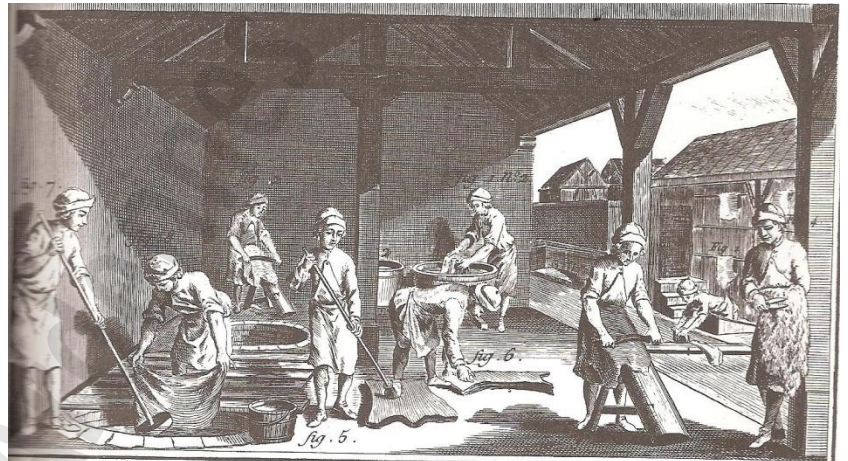
En 1878, on comptait encore 2 tanneries de 7 cuves.



Le corroyeur

La fabrication des cuirs et des peaux était à la source de nombreux métiers de transformation :

- le débourreur ôtait le poil des peaux ;
- le délaineur ôtait la laine des moutons,
- le corroyeur devait oindre les cuirs au suif ou à l'huile, les « conrer », les fouler au tonneau ;
- le lustreur et le planeur polissaient les cuirs ;
- le chamoiseur traitait les peaux de boucs, chèvres, moutons, à l'huile et au blanc de chaux, pour la fabrication des gants, bourses...
- le chagrinier travaillait les peaux de chèvres, ânes, pour les garnitures des boîtes ;
- le peaucier était affecté à la préparation des peaux fines ;
- le parcheminier fabriquait le parchemin avec les peaux de mouton ;
- le pochetier faisait des sacs et des pochettes ;
- le bourrelier ou bridonnier était chargé de faire les rênes, les guides, les harnais et le sellier, les selles des chevaux, ânes...
- le basanier cousait les souliers en peau de mouton, la basane ;
- le cordonnier faisait les chaussures en cuir et
- le savetier ou rapiéceur les réparait dans son échoppe.
- Le pelletier préparait les fourrures.



Le chamoiseur

Ainsi, pendant des siècles, les métiers du cuir ont occupé une place très importante dans l'économie de notre région et créé un artisanat reconnu bien au-delà de nos frontières.

Sources :

Automobilisme Ardennais Per 61
Dictionnaire des vieux métiers – Paul RESMOND
Terres Ardennaises 1985 Per 97 2
Les gagne-misère – Gérard BOUTET 1989
Métiers d'autrefois 2 645
Encyclopédie de Diderot



Article paru dans le bulletin n°19 d'Ardennes Généalogie, février 2010